



Accueil > Actualités > un empire des bars rennais en redressement judiciaire

// ACTUALITÉS COMMERCES RESTAURANTS & BISTROTS

# un empire des bars rennais en redressement judiciaire

Par Jean-Christophe Collet 15/04/2026 0 commentaires 761 vues



« Chez Birati, on aime : le café en terrasse, le bruit des verres qui trinquent, celui des fourchettes au fond des assiettes, le beurre salé, la foule, les gens, les retrouvailles de midi, les rires de minuit. En fait, on aime tout ce qui fait office de soleil pour les jours de pluie », écrit le groupe sur sa page LinkedIn. Derrière cette image chaleureuse, le groupe présidé par David Ozdimir s'est imposé ces dernières années comme un acteur incontournable de la vie nocturne et de la restauration à Rennes. À la tête de nombreux établissements et employant plusieurs dizaines de collaborateurs, Birati a construit un véritable écosystème festif.

Mais la situation s'est récemment fragilisée ces derniers mois. Sa holding, Holdoz, a été placée en redressement judiciaire le 11 mars dernier, selon une information du **Télégramme**. L'administrateur judiciaire désigné, Erwan Merly, aura pour mission d'accompagner l'entreprise dans cette phase délicate. Cette procédure permettra notamment de geler les dettes antérieures et de donner du temps pour envisager une restructuration viable durant la période d'observation.

Dans la capitale bretonne, le groupe possède ou exploite de nombreux établissements, en particulier autour de la place Sainte-Anne : la Bonne Nouvelle (récemment rénovée), le Marin Mousse, le Petit Bar, le Champ Jacquet, le Comptoir ou encore la crêperie Sainte-Anne. D'autres adresses complètent le portefeuille, comme le Brewklyn. Toutefois, certaines décisions ont déjà été prises pour alléger la structure. le groupe Birati a ainsi cédé le Church et surtout le Montfort, repris par les gérants du Tire-Bouchon, avec une ouverture annoncée d'ici la fin mai.

D'autres lieux ont fermé leurs portes, comme le Club Citron, inauguré en juillet 2023 près du Stade Rennais, ou prochainement le glacier Nori Giri. Le Club Citron, guinguette sportive située en dehors du centre-ville, représentait pourtant une des premières tentatives d'expansion du groupe hors de son cœur historique, avec près de vingt salariés, lors de son inauguration. Pour rappel, le groupe a été confronté à des difficultés d'exploitation, à l'image du Ty Anna et du Petit Bar, fermé pendant un mois par décision préfectorale après des troubles à l'ordre public survenus lors de la soirée du 31 décembre. Selon Ouest-France, seule une structure spécialisée dans la location de terrains et de biens immobiliers échappe en partie aux difficultés, faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde.

Dans un contexte marqué par une baisse de fréquentation et une multiplication des fermetures commerciales en centre-ville de Rennes, la situation de Birati dépasse le seul cas d'une entreprise. Elle illustre les tensions croissantes qui pèsent sur tout le secteur de la restauration et des débits de boisson. Entre hausse des coûts, évolution des habitudes de consommation et contraintes réglementaires, l'équilibre économique devient de plus en plus fragile pour beaucoup d'entre eux. Pour Birati, les prochains mois seront décisifs. Pour le secteur, c'est toute une façon de faire vivre les centres-villes qui se retrouve questionnée.

## // PARTAGER SUR VOS RÉSEAUX SOCIAUX



ARTICLE PRÉCÉDENT

**Accident : 600 litres de carburant déversés sur la route**

ARTICLE SUIVANT

**Subventions sportives à Rennes : la justice valide le critère "non binaire"**

**Jean-Christophe Collet**  
Lancé par le journaliste Jean-Christophe Collet en 2012/2013, www.rennes-infos-autrement.fr deviepe un site d'informations en 2015 et est reconnu comme site d'informations en ligne par le ministère de la Culture et de la communication.

### LAISSER UNE RÉPONSE

Se connecter pour laisser un commentaire

### // Ces articles peuvent vous intéresser

#### We value your privacy

We use cookies to enhance your browsing experience, serve personalized ads or content, and analyze our traffic. By clicking "Accept All", you consent to our use of cookies.

Customize

Reject All

Accept All

### // DERNIÈRES NOUVELLES PUBLIÉES

#### Subventions sportives à Rennes : la justice valide le critère "non binaire"

Actualités jean-christophe collet - 15/04/2026

La bataille judiciaire est terminée. Par un arrêt du 12 mars 2026, la cour administrative d'appel de Rennes a confirmé les critères d'attribution...

- Advertisement -

Actualités

#### Accident : 600 litres de carburant déversés sur la route

Julien Moreau - 14/04/2026

Actualités

#### Le sèche linge prend feu : une femme de 80 ans blessée

Julien Moreau - 14/04/2026

Actualités

#### L'orgue de Saint-Martin restauré

Julien Moreau - 14/04/2026

Actualités

#### Piatti : la pizza romaine à la République

Julien Moreau - 14/04/2026

Actualités

#### Grève : La Poste va débloquer la caisse

Julien Moreau - 14/04/2026

Actualités

#### La SNCF se végétalise

Mael Richard - 14/04/2026

Actualités

#### Les compteurs électriques victimes d'un incendie à Rennes

Julien Moreau - 13/04/2026

Actualités

#### Villejean : des vacances au parc du Berry

Julien Moreau - 13/04/2026

- Advertisement -



**Le sèche linge prend feu chez une femme de 80 ans**

Julien Moreau - 14/04/2026

**L'orgue de Saint-Martin doit être restauré**

Julien Moreau - 14/04/2026

CHARGER PLUS >



rennesinfosautrement@gmail.com

RCS de Rennes : 752 406 884

Service de presse : 0620 W

Mentions légales

Politique de confidentialité

Nous contacter

Partenariats – Publicités

Annonces légales

Nous suivre sur les réseaux sociaux

**We value your privacy**

We use cookies to enhance your browsing experience, serve personalized ads or content, and analyze our traffic. By clicking "Accept All", you consent to our use of cookies.